

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-1087755-saint-hilaire-du-harcouet-harcelement-des...>

🕒 3 min read

## Saint-Hilaire-du-Harcouët. Harcèlement : des élèves en immersion chez les gendarmes

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école, 43 élèves de CE2 CM1, CM2 de l'école de Romagny ont effectué une immersion à la brigade de gendarmerie de Saint-Hilaire, lundi 13 novembre. *"L'objectif était de faire un atelier et une sensibilisation sur le cyberharcèlement au sein des locaux de l'école Beauséjour avec l'adjudante-chef Karine Morini, pendant environ une heure. Puis, de poursuivre avec trois ateliers pour découvrir le métier de gendarme, voire susciter des vocations"*, explique le directeur de l'école de Romagny, Stéphane Legrand. De quoi susciter la curiosité et l'intérêt des enfants qui ont alors pu assister en direct à la reconstitution d'une interpellation, ainsi qu'à la présentation du matériel et des armes utilisés par les gendarmes en intervention ; sans oublier le volet *"enquête judiciaire"*. Bien sûr, la brigade motorisée de Saint-Hilaire a su faire briller les yeux des élèves juchés sur les grosses motos bleues. Comme l'a rappelé le major Hervin, qui commande la communauté de brigades de Saint-Hilaire, l'idée était d'expliquer aux enfants comment lui et ses hommes intervenaient, pour quoi et dans quel cadre. Et ce à chaque fois dans le respect de procédures strictes. La lutte contre le cyberharcèlement était toutefois le fil rouge de cette journée. *"Premier constat : tous les élèves, même les CE2, connaissent les logos des différents réseaux sociaux, sachant que certains contenus sont interdits aux moins de 12 ans. Ils ont donc besoin d'un suivi éducatif et de sensibilisation"*, explique Stéphane Legrand.

### "Sensibiliser les élèves de bonne heure"

Ces jeunes élèves étaient soucieux de connaître les sanctions en cas de cyberharcèlement constaté et avéré. *"Le but, c'est qu'ils ne soient jamais dans la peau du harceleur et qu'ils prennent conscience qu'ils encourent des poursuites si d'aventure ça*

*leur arrive. Il faut également leur montrer que les gendarmes sont à la manœuvre. On a intérêt à sensibiliser les élèves de bonne heure." D'où l'intervention de l'adjudant-chef Karine Morini. "On s'attend à ce que des classes de primaire ne soient pas forcément au fait des réseaux sociaux car l'âge minimum est légalement de 13 ans. Malgré tout, même si la majorité des élèves n'a pas de téléphone portable, ils y ont quand même accès à la maison sans doute, constate-t-elle. Ils savent aussi ce qu'est la définition du harcèlement et du cyberharcèlement. Et ont conscience que ce sont des violences verbales, psychologiques et physiques, derrière des écrans le cas échéant." Quelques jours plus tard, après avoir pu échanger sur cette journée, les élèves de CE2/CM1 ont proposé que soit placé dans la cour de l'école un banc de l'amitié aux couleurs arc-en-ciel, sur lequel se rejoindraient les personnes seules à certains moments de la journée.*

Generated with Reader Mode